

Les dix engagements de la gauche combative unie

« À gauche toute! POP & Gauche en mouvement / solidaritéS-CAS »

Pour promouvoir une véritable politique sociale au service de l'ensemble de la population de ce canton, le POP & Gauche en mouvement et solidaritéS-CAS ont décidé de faire des listes communes pour l'élection du Conseil communal et de la Municipalité de Lausanne. Aucune voix s'exprimant à la gauche du PS ne doit être perdue. Au service des intérêts des salariés et de tous les habitants, ces listes communes mèneront également un combat déterminé pour lutter contre le démantèlement social et la déferlante néolibérale et pour stimuler la résistance face à la xénophobie, au racisme et à l'extrême-droite. Les candidat-e-s de ces listes s'engagent publiquement à:

1. Défendre résolument et promouvoir un service public de qualité, au service de toute la population, accessible gratuitement, en refusant toute forme de privatisation. Dans cette optique, les communes seront déclarées « zones hors AGCS ».
2. Maintenir et développer des conditions de travail convenables, négociées avec les syndicats, notamment pour le personnel communal et parapublic. La réduction rapide du temps de travail et le maintien du pouvoir d'achat en font partie.
3. Prendre toutes les mesures nécessaires au développement des transports en commun gratuits, de la mobilité douce et limitant le trafic privé et polluant.
4. Développer une politique du logement offrant des appartements accessibles et abordables à toute la population et préservant la mixité sociale.
5. Contribuer à la régularisation et à l'intégration des sans-papiers et des requérant-es d'asile déboutés, en refusant notamment que les communes mènent des opérations policières contre les personnes dont le seul « délit » serait d'être sans-papiers ou requérant-e-s d'asile déboutés et en facilitant leur accès aux services publics.
6. Lutter résolument contre toutes les formes de discrimination et d'exclusion et promouvoir toutes les mesures renforçant le lien social. Proposer des mesures actives et préventives concernant la réduction de la pauvreté, de la précarité et des inégalités.
7. Donner la priorité aux énergies renouvelables et à une politique d'économie des ressources dans tous les domaines (construction, éclairage public, parc automobile des communes, etc.).
8. Impliquer les habitants dans tous les projets concernant leur vie quotidienne (vie de quartier, urbanisme, cadre de vie). Cette implication doit déboucher sur la traduction de leurs besoins en priorités budgétaires.
9. Mettre en place une politique culturelle favorisant la participation de toutes et tous et les échanges multiculturels. Soutenir les pratiques non professionnelles du sport.
10. Réclamer la suppression de tous les avantages fiscaux et économiques octroyés aux entreprises par les communes et le remboursement des aides en cas de licenciements collectifs ou de délocalisations.